

Lettre des responsables miniers luxembourgeois à Pierre Dupong (2 juin 1950)

Légende: Le 2 juin 1950, en vue des prochaines négociations sur le plan Schuman à Paris, les exploitants des mines de fer au Luxembourg adressent une lettre à Pierre Dupong, président du gouvernement luxembourgeois, afin que des experts du secteur minier soient intégrés au sein de la délégation nationale.

Source: Archives Nationales du Luxembourg, Luxembourg. Ministère des Affaires étrangères. Traités. Traités - Economiques et Financiers. Plan Schuman - Négociations - Secrétariat de la délégation luxembourgeoise 1950-1951, AE 11345.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/lettre_des_responsables_miniers_luxembourgeois_a_pierre_dupong_2_juin_1950-fr-5fa0c06b-a1e5-4172-b191-4ff5126684d8.html

Date de dernière mise à jour: 14/09/2012

Lettre des responsables miniers luxembourgeois à Pierre Dupong (2 juin 1950)

le 2 juin 1950.

Monsieur Pierre Dupong
Ministre d'Etat
Président du Gouvernement
Luxembourg

Monsieur le Ministre d'Etat,

Les négociations sur le plan Schuman donneront certainement lieu à la discussion de problèmes qui touchent et intéressent l'industrie minière luxembourgeoise au plus haut degré.

En effet, la continuation des livraisons de minerais en Allemagne — depuis toujours notre meilleur client — sera mise en jeu.

Il nous paraît dès lors indispensable que nos négociateurs soient secondés, pour les questions techniques, par des hommes du métier, plus spécialement du bassin calcaireux, qui, en tant que propriétaires, sont fortement intéressés à cette affaire et connaissent à fond le problème de nos fournitures en Allemagne.

Une collaboration des intéressés s'avère indispensable, étant donné qu'eux seuls, en face de la complexité de la matière et des subtilités du problème, sont en mesure de juger opportunément des intérêts en jeu.

Nous espérons que vous voudrez réserver une suite favorable à notre suggestion; elle est faite aussi bien en notre nom qu'en celui des autres propriétaires de minières.

Par ce même courrier, nous adressons copie de la présente à Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et à Monsieur le Ministre des Affaires Economiques, pour leur gouverne.

Veillez croire, Monsieur le Ministre d'Etat, à l'assurance renouvelée de notre considération distinguée.